

Lorsque qu'on termine la lecture de ton Journal, on a évidemment envie de savoir la suite. On te laisse en août 1939, jeune mariée de 22 ans, enceinte de trois mois. Vous êtes en France, la guerre va être déclarée 10 jours plus tard en septembre 1939. Que se passe-t-il pour toi et pour Paul ?

Après notre mariage en juillet 1938, nous sommes revenus en France. Moi pour y continuer mes études dentaires, et Paul, pour travailler.

Il s'était associé à des amis, Hélène et Henri Carcassonne, pour vendre de belles collections de livres, un métier très dur, qui ne rapportait pas beaucoup. Je l'avais même aidé, durant notre voyage de noces dans le Limousin. Je me débrouillais bien, j'avais même réussi à vendre un Don Quichotte pleine peau à un bonhomme de Saint-Junien, sans même lui en montrer un exemplaire, rien qu'avec mon bagout !

Dès que j'ai pu, en fin de troisième année, j'ai commencé à travailler en tant qu'opératrice dans un cabinet dentaire. Je voulais absolument gagner de l'argent pour décharger ma mère qui n'avait pas de moyens. J'ai donc fait le tour des maisons de fournitures dentaires pour chercher du travail et c'est comme ça que j'ai trouvé une place de remplaçante au Grand Fresnoy près de Compiègne, à 80 km de Paris. Je prenais le train à 11h le vendredi matin pour travailler le vendredi après-midi, samedi toute la journée et dimanche jusqu'à 13h avant de reprendre mon train pour Paris. Je gagnais à l'époque 13 000 francs de fixe, plus le prix de toute la prothèse que je rapportais du cabinet pour la réaliser à l'École Dentaire, puisque j'y étais encore étudiante... Autant dire que le travail, ça me connaît ! D'autant que j'étais tout juste enceinte et que je ne l'avais pas dit, bien sûr. J'y suis allée toutes les semaines, jusqu'au bout avant d'accoucher de Claudine à la maternité Marie-Louise. Heureusement que j'avais pu économiser pour payer tous les frais, la clinique, les médecins, le landau etc. ! À l'époque, on ne bénéficiait d'aucune aide pour la naissance d'un enfant. Paul avait été mobilisé en septembre 1939, en Algérie ou en Tunisie, je ne sais plus. Je lui ai envoyé de l'argent pour qu'il puisse venir voir sa fille pendant une permission.

Après la naissance de Claudine fin février 1940, j'ai continué à étudier à l'École Dentaire tout en travaillant à Lariboisière où je gagnais dix francs par matinée. Tous les jours à midi, j'avais une montée de lait terrible et je courais jusqu'au boulevard Magenta pour allaiter Claudine qui était gardée par ma mère. Après l'exode de mai 1940, j'ai été mutée à Saint-Louis et je me suis trouvée presque seule dans le service à exercer comme faisant fonction d'externe puisque pratiquement tous avaient quitté Paris. Je faisais tant d'extractions que j'en avais mal au poignet ! Les Allemands sont entrés dans Paris le 14 juin 1940 et je me revois sur le balcon du boulevard Magenta, disant à Claudine que je tenais dans mes bras : tu pourras dire qu'à trois mois, tu as vu les Boches défilé dans Paris ! Mais je n'étais pas plus inquiète que ça et j'ai continué à travailler, soignant les patients à l'École ainsi que des personnes du quartier qui venaient le soir me trouver à la maison, puisque j'y avais aménagé dans une pièce tout un

dispositif de soins : tour à pied, têtère adaptée au dossier d'une chaise, et petite table en marbre sur laquelle je posais les plateaux et les instruments rapportés de l'École.

À cause de la guerre et de l'occupation allemande, les derniers examens de juin ont été différés au mois d'août. Avec une belle inconscience, je suis alors allée à la Kommandantur demander un laissez-passer pour me rendre en zone libre et rentrer en Algérie retrouver mon mari. À l'époque, je ne lisais pas les journaux, seulement France-Soir pour les petites annonces, je n'avais pas vraiment conscience du danger qui menaçait les Juifs d'Europe. J'étais française, tous mes papiers étaient en règle. Sans crainte, j'ai montré mon livret de famille : M^{me} Paul Cohen et les Allemands m'ont donné un laissez-passer pour la zone libre.

J'ai donc pris le train pour Marseille avec Claudine sous le bras, et bien cousues à l'intérieur de ma gaine, toutes mes économies que je portais en Algérie. Le voyage en train s'est bien déroulé, sans trop de monde dans mon compartiment de troisième classe, ce qui m'a permis d'installer Claudine sur la banquette en face de moi, avec sous son matelas, toutes les lettres qui m'avaient été confiées pour que je les poste en zone libre. J'ai été contrôlée par les Allemands, qui n'ont fait aucune difficulté à me laisser passer. Mais, à mon arrivée à Marseille, je n'avais pas retenu d'hôtel et la ville était pleine à craquer de personnes qui cherchaient à tout prix à quitter la France par bateau. La confusion était terrible. Impossible de trouver une chambre, j'ai fait le tour de la ville avec ma gosse de sept mois sous le bras, erré dans tous les hôtels jusqu'à ce qu'une femme me prenne en pitié et finalement m'installe un lit dans un des couloirs de l'hôtel. Là seulement, j'ai éclaté en larmes. Heureusement que Claudine était au sein et que je n'avais pas à chercher pour elle comment préparer des biberons ! Nous sommes restées un jour ou deux avant que n'arrive le bateau pour lequel j'avais réservé ma place. J'ai débarqué à Oran le 10 octobre 1940, à la Marine où m'attendaient Paul et ses frères.

Remarque : Si on observe la chronologie, on remarque qu'Yvonne demande son laissez-passer à la Kommandantur juste avant la promulgation de la loi du 3 octobre 1940, appelée par les historiens « premier statut des Juifs », dans lequel le régime de Vichy définit les critères de l'appartenance à « la race juive » et exclut les Juifs de certaines professions. Le lendemain est promulguée la loi du 4 octobre 1940 relative « aux ressortissants étrangers de race juive » qui autorise et organise leur internement en zone occupée. Ce qui explique la grande confusion qui règne à Marseille où les Juifs étrangers cherchent à tout prix à obtenir un visa pour réussir à quitter le territoire français. Ces deux lois paraissent simultanément au Journal Officiel deux semaines plus tard, le 18 octobre 1940, soit une semaine après l'arrivée d'Yvonne à Oran.

Comment s'est passé la guerre pour toi et pour ta famille ?

À mon arrivée, je suis restée quelques jours chez mes beaux-parents qui m'ont laissé leur chambre, puis rapidement, Paul a été démobilisé et nous avons trouvé à louer un appartement pour nous trois. J'avais donné